

REPUBLIQUE DU BURUNDI



MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DE LA PLANIFICATION ECONOMIQUE CABINET DU MINISTRE

Calendrier opérationnel de discussions budgétaires pour l'exercice 2025-2026.

1. Introduction

Comme mentionné dans la lettre de cadrage, la période du 24 février au 8 mars 2025 est dédiée aux séances de discussions budgétaires entre les responsables de programmes sous la coordination des secrétaires permanents des ministères sectoriels, les responsables des dotations au niveau des institutions constitutionnelles et les comités d'experts du ministère en charge des finances mis en place pour ce travail. Après ces séances avec les comités d'experts du ministère des finances mis en place pour les discussions budgétaires, il suivra progressivement l'arbitrage du Ministre en charge des finances et les ministres sectoriels ainsi que les responsables des dotations des institutions constitutionnelles.

Le calendrier opérationnel de discussions budgétaires se présente comme suit :

Date	Heure	Ministère ou Institution
Du 24 février au 8 mars 2025: Discussions budgétaires avec les responsables des programmes sous la coordination des SP des Ministères sectoriels et des responsables des dotations pour les institutions constitutionnelles avec les comités d'experts mis en place au ministère en charge des finances.		
Mardi, le 25/02/2025	8h00 - 13h00	Ministère de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique Ministère des Infrastructures, de l'Equipeement et des Logements Sociaux
	13h30 - 14h15	PAUSE
	14H30 - 17h30	Secretariat Général de l'Etat Primature
Mercredi, le 26/02/2025	8h00 -13h00	Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement Ministère de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre
	13h30 - 14h15	PAUSE
	14H30 - 17h30	Cour des comptes Vice-Présidence de la République
Jeudi, le 27/02/2025	8h00 - 13h00	Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage Ministère du Commerce, du Transport, de l'Industrie et du Tourisme
	13h30 - 14h15	PAUSE
	14H30 - 17h30	Présidence de la République, Institution Ombudsman

Date	Heure	Ministère ou Institution
Du 24 février au 8 mars 2025: Discussions budgétaires avec les responsables des programmes sous la coordination des SP des Ministères sectoriels et des responsables des dotations pour les institutions constitutionnelles avec les comités d'experts mis en place au ministère en charge des finances.		
vendredi, le 28/02/2025	8h00 - 13h00	Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants
		Ministère de l'Hydraulique, de l'Energie et des Mines
	13h30 - 14h15	PAUSE
	14H30 - 17h30	Sénat
CENI		
Samedi, le 01/03/2025	8h00 - 13h00	Ministère de la Communication, des Technologies de l'Information et des Médias
		Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique
	13h30 - 14h15	PAUSE
	14H30 - 17h30	Assemblée Nationale
Cour Constitutionnelle		
Lundi, le 03/03/2025	8h00 - 13h00	Ministère de la Justice
		Ministère des Affaires de la Communauté EST Africaine, de la Jeunesse, des Sports et de la Culture
	13h30 - 14h15	PAUSE
	14H30 - 17h30	Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA
Ministère des Finances, du Budget et de la Planification Economique & OBR		
Lundi, le 04/03/2025	8h00 - 13h00	Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de l'Emploi
		Cour Suprême et Parquet Général de la République

N.B : Pour chaque ministère, les PTBA qui seront analysés et mis en discussion sont :

- 1) Le PTBA des activités financées sur les ressources nationales ;
- 2) Le PTBA des activités financées sur les ressources extérieures à travers les Partenaires au Développement ;
- 3) Le PTBA des activités planifiées par les entreprises à caractère social, commercial et industriel à participation publique ;
- 4) Le PTBA des activités financées par les ONG Internationales ;
- 5) Le PTBA des activités des contrats de partenariat public et privé ;
- 6) Pour le Ministère de l'intérieur, une discussion sur le PTBA des communes sera organisée à part ;
- 7) Pour le ministère en charge de la santé, une discussion sur le PTBA des hôpitaux sera organisée à part.

2. Méthodologie

Le principal objectif des discussions budgétaires est d'analyser la pertinence des activités/tâches planifiées et leur contribution aux objectifs globaux et indicateurs des actions et du programme budgétaire, leur efficacité, leur efficacité, leur impact.

Pertinence :

- Analyser les activités planifiées si c'est le choix optimal des activités qui contribuent à la réalisation des indicateurs de performances de l'action ;

- Réfléchir sur les autres activités les plus pertinentes et s'il le faut demander au responsable du programme d'ajouter la nouvelle activité identifiée comme pertinente au vu des objectifs et indicateurs de l'action ;
- Enlever toutes les activités qui ne sont pas pertinentes pour minimiser les budgets et maximiser les résultats ;

Efficacité :

Examiner la pertinence des résultats attendus afin de s'assurer qu'ils sont bien définis et cohérents avec l'activité planifiée et déjà validée.

Efficiency :

Analyser bien si les résultats attendus sont en conformité avec le budget y relatif selon les prix sur le marché locale et internationale.

Impact : Analyser le niveau de contribution des activités planifiées à l'impact projeté par le programme

N.B :

- Les responsables des programmes présentent leurs activités et le budget y relatifs en expliquant la pertinence de l'activité et les résultats attendus ;
- Les discussions se fondent sur la pertinence, l'efficacité, l'efficience et l'impact des activités.
- La validation du budget se fait activité par activité, action par action et programme par programme ;

3. Projet Annuel de Performance

Les ministères sectoriels sont appelés à élaborer les projets annuels de performance selon la maquette conçue par le ministère en charge des finances et qui est en corrélation directe avec les activités et leurs résultats attendus par action et par programme.

Cette activité se fait pendant que le PTBA est avancé car les données et les cibles des indicateurs qui alimentent le projet annuel de performance proviennent de ce qui a été fait dans les PTBA.

